

## Inscription en ligne d'un particulier à une prestation de broyage Procédure à suivre.

Durée moyenne de la démarche : de 5 à 10 minutes.

---

1. Allez sur le site internet **MON ESPACE CITOYEN**  
<https://www.espace-citoyens.net/cholet/espace-citoyens/>
- 

2. Cliquer sur **TOUTES LES DÉMARCHES**



**cholet.fr**  
CHOLET, VILLE ET AGGLOMÉRATION

# MON ESPACE CITOYEN

**MON ESPACE PERSO**

Identifiant  
Mot de passe

J'ai oublié mon mot de passe. Connexion

**JE N'AI PAS D'ESPACE**

Créer mon espace

**BIENVENUE**

La Ville de Cholet et l'agglomération du Choletais sont heureuses de vous accueillir sur Mon espace citoyen, votre portail de services en ligne. Cet outil est destiné à faciliter votre quotidien, en simplifiant bon nombre des démarches administratives que vous engagez : pour vos enfants dans les écoles et crèches de la Ville de Cholet ; pour vos rendez-vous avec le service Etat Civil ; pour une demande de carte d'accès aux déchèteries du Choletais... A vous de jouer !

Les démarches que vous entreprenez dans les écoles, les crèches et les halte-garderies se font à partir d'un compte personnel à créer sur Mon espace citoyen. Les inscriptions et réservations pour les accueils de loisirs organisés le mercredi et les vacances par Cholet Animation Enfance, ainsi que pour Ani'M Sports se font également depuis votre compte personnel.

**CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS :**  
L'instruction des dossiers de demandes et la remise des titres se font à l'Accueil unique de l'Hôtel de Ville (entrée au niveau de l'esplanade de la Médiathèque)  
- Prise de rendez-vous pour l'instruction des dossiers : en ligne sur Mon espace citoyen  
- Remises de titres sans rendez-vous

**DÉMARCHES**

Carte d'identité et passeport - Demande de rendez-vous  
Vous pouvez désormais prendre rendez-vous par Internet avec le service état civil pour le dépôt d'un dossier de demande de Passeport et/ou Carte d'identité

Petite Enfance - Demander...  
Déchets - Demander...  
Etat Civil - Demander un...  
Etat Civil - Demander un...

**TOUTES LES DÉMARCHES**

**ACTUALITÉS**

Restauration scolaire et accueil périscolaire : réservations  
Pensez à faire vos réservations dès la mi-août !  
Lire la suite

École d'Arts du Choletais : inscrivez-vous  
Envie de dessiner, de peindre, de découvrir les arts appliqués sous toutes leurs formes ?  
Lire la suite

**VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS**

© 2017 Cholet | Retour au site principal | Mentions légales | Conditions générales d'utilisation | Contacts

cholet.fr  
CHOLET, VILLE ET AGGLOMÉRATION

# MON ESPACE CITOYEN

ACCUEIL TOUTES LES DÉMARCHES ACTUALITÉS

## TOUTES LES DÉMARCHES

Choisissez une démarche  
Choisissez le service puis le type de démarche que vous souhaitez

LES DÉMARCHES DE MA COMMUNE

- Aides
- Aînés
- Culture
- Déchets**
- Déclarations-Autorisations
- Ecole d'art / Conservatoire
- Etat civil

### DÉCHETS

- ▶ Déchets - Demander une carte d'accès aux déchèteries
- ▶ Déchets - Accéder au calendrier de collecte
- ▶ Déchets - Broyage - Etape 1 - Prendre un rendez vous pour broyer des déchets verts
- ▶ Déchets - Broyage - Etape 2 - Bleu - Fil d'ariane
- ▶ Déchets - Broyage - Etape 2 -Jaune - Eclaircie
- ▶ Déchets - Acheter 5 passages supplémentaires
- ▶ Déchets - Demander une carte supplémentaire suite à perte, vol ou casse

- Famille / enfance
- Habitat / Urbanisme
- Jeunesse - Vie étudiante
- Emplois
- Professionnel
- Stationnement
- Titres d'identités
- Tranquillité publique
- A VALIDER

**3. Cliquer sur DÉCHETS**  
→ La liste de toutes les actions liées aux déchets s'affiche

**4. Cliquer sur DÉCHETS – BROYAGE – ÉTAPE 1 – PRENDRE UN RENDEZ-VOUS POUR BROYER DES DÉCHETS VERTS**

Choisissez une démarche  
Choisissez le service puis le type de démarche que vous souhaitez

LES DÉMARCHES DE MA COMMUNE

- Aides
- Aînés
- Culture
- Déchets
- Déclarations-Autorisations
- Ecole d'art / Conservatoire
- Etat civil

### DÉCHETS

- ▶ Déchets - Demander une carte d'accès aux déchèteries
- ▶ Déchets - Accéder au calendrier de collecte
- ▶ **Déchets - Broyage - Etape 1 - Prendre un rendez vous pour broyer des déchets verts**
- ▶ Déchets - Broyage - Etape 2 - Bleu - Fil d'ariane
- ▶ Déchets - Broyage - Etape 2 -Jaune - Eclaircie
- ▶ Déchets - Acheter 5 passages supplémentaires
- ▶ Déchets - Demander une carte supplémentaire suite à perte, vol ou casse

→ L'ensemble des informations concernant les prestations de broyage s'affiche

cholet.fr  
CHOLET, VILLE ET AGGLOMÉRATION

MODE SUPER-USAGER ACTIF Désactiver

# MON ESPACE CITOYEN

ACCUEIL TOUTES LES DÉMARCHES ACTUALITÉS

## DÉCHETS

### DÉCHETS - BROYAGE - ETAPE 1 - PRENDRE UN RENDEZ VOUS POUR BROYER DES DÉCHETS VERTS

LA DÉMARCHE

**Pourquoi ?**

Faire broyer vos branchages vous permet d'éviter les passages en déchèteries, ils seront broyés par des professionnels, vous repartirez avec votre broyat pour le réutiliser chez vous afin d'enrichir le sol. Vous avez évité des déchets et vous enrichissez votre sol naturellement !

**Qui ?**

Toute personne résidant sur le territoire qui souhaite faire broyer ses branchages peut participer à une prestation de broyage.

**Quand ?**

Une prestation de broyage d'une demi-journée a lieu dans toutes les communes du territoire de l'Agglomération du Choletais. Des prestations d'une journée sont organisées sur Cholet. Des prestations de broyage sont organisées tous les week-ends durant les mois de mars et avril.

**Comment ?**

-se préparer :

Pour assurer les prestations dans les meilleures conditions, merci de respecter les consignes suivantes :

- végétaux broyables (ce que j'apporte) : résidus de taille et d'élagage de haies, arbres, arbustes
- végétaux non broyables (ce que je n'apporte pas): les bio-déchets, les tontes d'herbes, les feuilles, les plantes grasses
- ne pas pré-découper vos végétaux,
- le diamètre maximum des branches à broyer sera de 13 cm,
- les branchages ne devront pas être mélangés à de la terre, cailloux, sous peine d'endommager le broyeur,
- les végétaux devront être bien présentés afin de faciliter leur manipulation par les agents et ainsi garantir une rapidité d'intervention.

-S'inscrire:

Merci de vous reporter à ce calendrier pour noter le lieu, la date de prestation ainsi que la couleur associée qui vous permettra de choisir le calendrier d'inscription ci-bas :

[Calendrier](#)

Le numéro de votre carte d'accès de déchetterie ou un justificatif de domicile vous sera demandé.

Lorsque le créneau réservé sera validé par les services de l'Agglomération du Choletais, vous recevrez un email de confirmation.

Attention, les demandes ne pourront plus être prise en compte dans un délai de 48h avant la prestation.

Vous apporterez vos branchages le jour de la prestation.

Vos déchets seront broyés par des professionnels.

Vous repartirez avec votre broyat pour l'utiliser pour enrichir le sol de votre jardin.

[Calendrier Bleu](#)  
[Calendrier Jaune](#)

**LIENS UTILES :**  
[Reduktor](#)

**ATTENTION:**  
Vérifier les conditions de broyage de végétaux. Veuillez-vous inscrire sur le calendrier correspondant à la prestation choisie. Pour une prestation de broyage le vendredi, la date limite d'inscription est le mercredi précédent. Pour une prestation de broyage le samedi, la date limite d'inscription est le jeudi précédent.

**POUR INFO:**  
Inscrivez-vous à la prestation que vous souhaitez participer, par exemple la prestation du Puy Saint Bonnet n'est pas réservée aux habitants du Puy Saint Bonnet. Prévoyez un contenant pour rapporter votre broyat chez vous.

5. Cliquer sur **CALENDRIER**

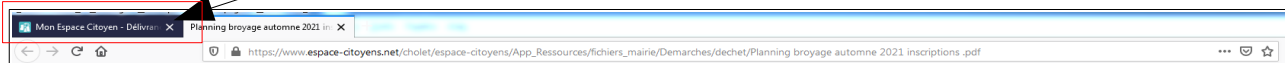
→ Un nouvel onglet s'ouvre et affiche le calendrier suivant :

Planning broyage automne 2021			
	Date	Commune	Lieu
Calendrier jaune	Vendredi 1 octobre 14h – 17h	Passavant sur Layon	Parking rue du Prieuré
Calendrier bleu	Vendredi 1 octobre 14h – 17h Samedi 2 octobre 9h – 12h	La Séguinière	La Prairie (site de l'ancienne déchèterie)
Calendrier jaune	Samedi 2 octobre 9h – 12h / 13h – 16h	St Paul du Bois	Aire naturelle, route de Somloire
Calendrier bleu	Vendredi 8 octobre 14h – 17h	La Plaine	Dépôt de la Gagnerie, sortie du rond-point route de Vihiers (D25)
Calendrier jaune	Vendredi 8 octobre 14h – 17h	Cholet	Parking stade omnisport
Calendrier bleu	Samedi 9 octobre 9h – 12h / 13h – 16h	Cholet	Parking du champ de foire
Calendrier jaune	Samedi 9 octobre 9h – 12h / 13h – 16h	Vezins	Parking du restaurant scolaire
Calendrier bleu	Vendredi 22 octobre 14h – 17h	Cernusson	Parking de la mairie, situé au chemin Claire nature
Calendrier bleu	Samedi 23 octobre 9h – 12h / 13h – 16h	Cholet	Parking de la Meilleraie
Calendrier jaune	Vendredi 22 octobre 14h – 17h Samedi 23 octobre 9h – 12h	Yzernay	Parking du complexe sportif
Calendrier bleu	Vendredi 5 novembre 14h – 17h	La Plaine	Dépôt de la Gagnerie, sortie du rond-point route de Vihiers (D25)
Calendrier bleu	Samedi 6 novembre 9h – 12h / 13h – 16h	La Séguinière	La Prairie (site de l'ancienne déchèterie)
Calendrier jaune	Samedi 6 novembre 9h – 12h / 13h – 16h	Nuillé	Rue de la Caille, ancienne déchèterie
Calendrier jaune	Vendredi 19 novembre 14h – 17h	Cholet	Parking stade omnisport
Calendrier bleu	Samedi 20 novembre 9h – 12h / 13h – 16h	Le May sur Evre	Parking de la Croix Georget (près des ateliers municipaux)
Calendrier jaune	Samedi 20 novembre 9h – 12h / 13h – 16h	Maulévrier	Centre technique municipal, boulevard Edouard Colbert
Calendrier bleu	Samedi 27 novembre 9h – 12h / 13h – 16h	Vihiers	Parking salle des fêtes Leclerc

**! IMPORTANT !**

Repérer la couleur du calendrier (jaune ou bleu) correspondant à la prestation choisie par l'utilisateur.

**6. Retourner sur l'onglet de MON ESPACE CITOYEN.**



**7. Cliquer sur CALENDRIER BLEU ou CALENDRIER JAUNE en fonction de la prestation choisie.**

- les végétaux devront être bien présentés afin de faciliter leur manipulation par les agents et ainsi garantir une rapidité d'intervention.

-S'inscrire:

Merci de vous reporter à ce calendrier pour noter le lieu, la date de prestation ainsi que la couleur associée qui vous permettra de choisir le calendrier d'inscription ci-bas :

[Calendrier](#)

Le numéro de votre carte d'accès de déchetterie ou un justificatif de domicile vous sera demandé.

Lorsque le créneau réservé sera validé par les services de l'Agglomération du Choletais, vous recevrez un email de confirmation.

Attention, les demandes ne pourront plus être prises en compte dans un délai de 48h avant la prestation.

Vous apporterez vos branchages le jour de la prestation.

Vos déchets seront broyés par des professionnels.

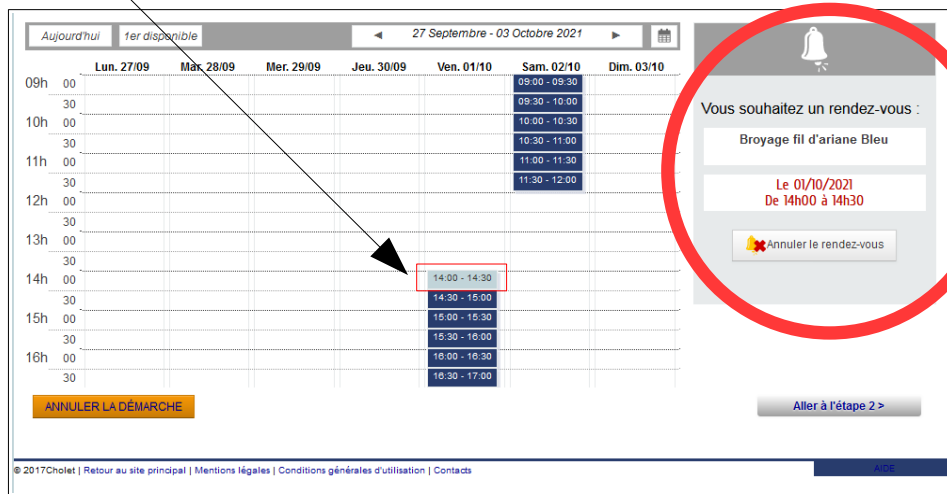
Vous repartirez avec votre brouyat pour l'utiliser pour enrichir le sol de votre jardin.

→ Un calendrier avec les créneaux disponibles s'affiche

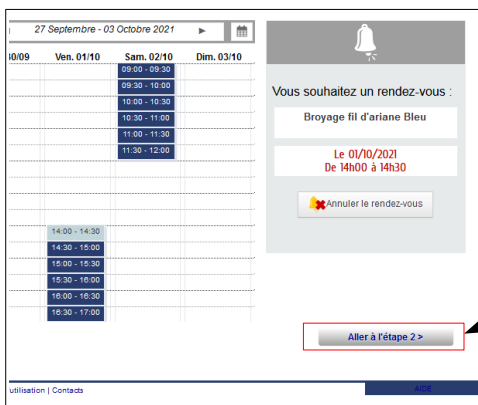
NB : Pour changer de semaine, cliquer sur les flèches.



8. Sélectionner le créneau souhaité en cliquant sur l'horaire.



9. Cliquer sur **ALLER A L'ÉTAPE 2.**



**10.** Compléter les champs demandés avec les informations de l'usager dans **MON IDENTITÉ / ADRESSE / MES MOYENS DE CONTACT**.  
Les champs précédés d'un \* sont obligatoires.

DÉCHETS

**DECHETS - BROYAGE - ETAPE 2 - BLEU - FIL D'ARIANE**

Durée approximative de cette démarche : **10 mn**  
Aide à la saisie

**2 - MES INFORMATIONS**

ANNULER LA DÉMARCHE
< RETOUR À L'ÉTAPE 1
Aller à l'étape 3 >

### MON IDENTITÉ

\* Civilité

\* Nom usuel

\* Prénom(s)

### ADRESSE

Numéro

\* Nom de la voie

Bâtiment

Appartement

Complément

\* Code postal

\* Ville

\* Pays

### MES MOYENS DE CONTACT

\* Téléphone

\* Courriel

Moyen de contact

### CONDITION GÉNÉRALE D'UTILISATION

\* J'accepte les conditions générales d'utilisation

### DONNÉES PERSONNELLES

La collecte de vos données personnelles est nécessaire dans le cadre d'une mission d'intérêt public. Votre consentement n'est donc pas nécessaire. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données personnelles ainsi que sur vos droits, nous vous invitons à consulter nos mentions d'information.

### CONTRÔLE DE SÉCURITÉ

Cliquez sur le nuage

ANNULER LA DÉMARCHE
< RETOUR À L'ÉTAPE 1
Aller à l'étape 3 >

**! IMPORTANT !**  
Si l'usager n'a pas d'adresse mail veuillez **mettre l'adresse mail de la mairie** pour la confirmation d'inscription.

Définir avec l'usager le mode de transmission de la confirmation d'inscription

**11.** Cliquer sur **ALLER A L'ÉTAPE 3**.

**12.** Indiquer une estimation de la quantité de végétaux que l'utilisateur prévoit d'apporter en sélectionnant le moyen de transport et le nombre.

**! IMPORTANT !**

Si l'utilisateur indique **2 ou plus** moyens de transports (hormis les sacs) :

→ Demandez lui s'il prévoit de **faire plusieurs tours ?**

- Si c'est le cas, vous devez impérativement **positionner un rdv supplémentaire avec l'utilisateur**, en prenant en compte le temps de l'aller-retour pour charger à nouveau les végétaux à broyer.

**NB : Le nombre de créneaux disponibles par usager n'est pas limité.**

**13.** Renseigner l'étape **INFORMATION** → Cette demande d'information consiste simplement à vérifier que l'utilisateur réside bien sur le territoire de l'AdC.

L'utilisateur possède-t-il une carte d'accès en déchèterie ?

**OUI** → renseigner le numéro de la carte. **Aucun passage en déchèterie n'est décompté.**


**NON** → Demander lui de penser à fournir un justificatif de domicile dans l'immédiat si possible ou au plus tard, le jour de la prestation.

*Vous avez la possibilité de joindre au format numérique le justificatif de domicile de l'utilisateur en cliquant sur **AJOUTER**.*

*Une petite fenêtre apparaît comme ci-contre :*

**14.** Cliquer sur **ALLER A L'ÉTAPE 4.**

---



DÉCHETS  
DÉCHETS - BROYAGE - ÉTAPE 2 - BLEU - FIL D'ARIANE

Durée approximative de cette démarche : 10 mn  
Aide à la saisie

4 - LE RÉCAPITULATIF

ANNULER LA DÉMARCHE

< RETOUR À L'ÉTAPE 3 VALIDER

**DÉCHETS**

Moyen de transport des branches : grands sacs  
nombre de "moyen de transport" : 1

**INFORMATION**

Numéro de carte déchèterie (8 caractères obligatoires comprenant chiffres et lettres) : 12345678

Si vous ne possédez pas de carte déchèterie, veuillez joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

ANNULER LA DÉMARCHE

< RETOUR À L'ÉTAPE 3 VALIDER

**15.** Le récapitulatif de l'étape 3 s'affiche. Vérifier les informations. Cliquer sur **VALIDER**.



**L'inscription est terminée et validée.**

→ Le message « **NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE** » apparaît.

cholet.fr  
CHOLET, VILLE ET AGGLOMÉRATION

# MON ESPACE CITOYEN

ACCUEIL | TOUTES LES DÉMARCHES | ACTUALITÉS

## NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE

23 août 2021 11:12 DEMANDE N° 536555 DÉCHETS Dechets - Broyage - Etape 2 - Bleu - Fil d'ariane Déposée

Votre demande va être transmise au service concerné et vous serez tenu informé par Courriel (iznbon@izgjopvsp.fr) de l'avancement de son instruction.  
Vous retrouverez toutes les informations concernant votre demande à cette adresse : [cliquez ici](#)

[Retour à l'accueil](#)

**NB : Si vous souhaitez vérifier une dernière fois l'heure et la date du rdv, cliquez sur la loupe.**

→ Une fenêtre avec le suivi de la demande apparaît.

Cliquer en bas à gauche sur  
**RENDEZ-VOUS**

SUIVI DE LA DEMANDE N° 536555

23 août 2021 11:12 DEMANDE N° 536555 DÉCHETS Dechets - Broyage - Etape 2 - Bleu - Fil d'ariane Déposée

### RENDEZ-VOUS

Le demandeur **MON RENDEZ-VOUS**

La demande **Broyage fil d'ariane Bleu**

Historique **Référence rendez-vous : VCZDEK**

Pièces jointes **Le 01/10/2021 De 14h00 à 14h30 Dans 1 mois**

**RENDEZ-VOUS**

[Retour à l'accueil](#)

**! IMPORTANT !**  
**COMMENT SUPPRIMER UN RDV ?**

En cas d'erreur de prise du rdv ou d'annulation de la part de l'utilisateur, vous ne pouvez pas effectuer l'annulation via ESPACE CITOYEN.

Pour ce faire, vous devez contacter le service gestion des déchets de l'AdC dans les plus brefs délais afin d'annuler le rdv et de libérer le créneau.

En attendant de prévenir le service gestion des déchets, vous pouvez reprendre un nouveau rdv avec l'utilisateur sans avoir effectué l'annulation du précédent.

Le service Gestion des déchets reste à votre écoute pour toute question.

N'hésitez pas à contacter le service gestion des déchets au 02.44.09.25.60.